

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 48 (1940)
Heft: 6

Quellentext: A Nyon et à Genève en 1782
Autor: Mulinen, Nicolas de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

incompréhensif pour Constant, a confronté très habilement les deux textes.

Mais que cet historien se dépêche ! Avec quel intérêt nous apprendrons les aventures en Suisse des recruteurs et des recrutés, des espions et des contre-espions. Son récit nous réserve même des moments de gaîté, car il rencontrera chemin faisant des personnages de comédie : des marquis déguisés en maquignons, un voiturier atrabilaire, des bien-pensants chimériques... même l'excellent Joseph de Maistre pourra parfois prêter à rire, jusqu'à ce que la gravité des événements, leurs conséquences, leur sens profond nous remette dans l'état de sérieux passionné où doit nous amener l'histoire... Et je voudrais enfin que notre historien nous persuadât du haut intérêt qu'il y aurait pour nous à mieux connaître l'histoire régionale de nos voisins. C'est aussi souvent à Chambéry ou à Thorens, et même à Besançon et Bourg-en-Bresse, qu'à Paris, que nous trouverons les clefs utiles à l'étude de notre histoire nationale.

Cécile DELHORBE.

A Nyon et à Genève en 1782¹

On sait que la république de Genève fut souvent agitée, au XVIII^e siècle par les luttes politiques. Comme dans la plupart des cantons suisses, un certain nombre de familles s'étaient insensiblement emparées de tous les pouvoirs au détriment de la bourgeoisie qui s'efforça de reconquérir sa part d'influence dans les affaires de l'Etat.

¹ J'ai retrouvé dans une ancienne enveloppe quelques lettres qui avaient été remises à mon prédécesseur, M. P. Maillefer, il y a une quarantaine d'années. Elles furent écrites à Nyon en 1782 par Cornilliat de St-Bonnet et adressées à Nicolas de Mulinens, membre du Conseil souverain à Berne. Elles sont surtout relatives aux affaires de Genève. Quoiqu'elles ne renferment pas de renseignements nouveaux importants, elles présentent cependant un certain intérêt. C'est à ce titre que je les publie ici. Eug. M.

Trois partis se formèrent : les *Négatifs*, membres ou partisans de l'oligarchie, qui possédaient le pouvoir ; les *Représentants* qui défendaient les droits de la bourgeoisie, et les *Natifs*, simples habitants mais nés à Genève, sans droits politiques et éloignés des carrières principales.

Une réconciliation avait eu lieu en 1768 ; on la crut définitive. Il n'en fut rien. Les natifs, conduits par Isaac Cornusaud, élevèrent des réclamations véhémentes, les représentants, dont le chef principal était Duroverey, protestèrent contre l'appui donné par la France aux négatifs, qui en profitaient pour repousser les demandes de leurs adversaires.

Le 8 avril 1782, une révolte armée livra la ville et le pouvoir à l'opposition qui constitua un nouveau gouvernement, pendant que les négatifs fuyaient ou étaient gardés comme otages. Les trois puissances voisines intervinrent ; 6000 Français commandés par le marquis de Jaucourt, 3000 Sardes conduits par le comte de La Marmora, et 2000 Bernois aux ordres du général de Lentulus, ne tardèrent pas à entourer le territoire de la petite république.

Laissons maintenant la parole au correspondant de Nicolas de Mulinens.

Nyon le 20 mars 1782.

Nous n'avons rien de fort intéressant de nos inquiétants voisins. Les citoyens et bourgeois sont montés ces jours passés à la Maison de ville avec une longue représentation qui doit être un long narré de ce qui s'est passé à la prise d'armes et dont le but doit être de demander l'exécution de l'Edit fait à cette occasion.

On reparle de l'approche de six mille hommes de troupes françaises avec un train d'artillerie. Ces sortes de bruits ont couru si souvent qu'on n'y peut compter.

Nyon le 9 avril 1782.

Vous aurés apris par le Courier de Monsieur notre Baillif¹ la reprise d'arme des *Représentants*. Il paraît que c'est la réponse

¹ Le bailli de Nyon était alors Louis-Rod. Jennier.

négative qu'on doit avoir fait hier à leurs Mémoires qui l'a occasionnée. Ci-joint la copie d'une lettre que j'ai reçue de M. Sales de Pregny ce matin, qui contient ce que nous en savons jusqu'à présent.

Pregny, mardi matin à 4 heures.

9 avril 1782.

L'âme pleine de la douleur la plus cruelle, je viens vous faire part, Monsieur et cher Amy, de ce qui s'est passé dans notre malheureuse Patrie ; environ les neuf heures du soir, hier et après ; nous avons entendu tirer des coups de fusil suivis en feu roulant auquels ont succédé des décharges successives en règle aux deux portes de Cornavin et Neuve où commandoit à Cornavin M. le Capitaine La vabre et à Neuve M. Decombes, deux excellents officiers qui ont deffendu courageusement leurs postes mais qui, accablés par le nombre, se sont vus forcés de se rendre ; le capitaine Bouard commandoit a la porte de Rive lequel ne se sera pas fait forcer.

Le feu a duré une heure et s'est fait entendre par quelques coups suivis, vers les onze heures. Les différents rapports de tous ceux qui se sont retirés ici, nous ont affirmé que la ville est au pouvoir des Représentants, qui ont fait éclairer la ville dans toutes les Rues et Remparts. Il font faire dans ce moment des patrouilles au dehors. On y suppose beaucoup de monde de Tués ou Estropiés. On entendoit de grands cris et un tumulte affreux.

Je vous écris avec précipitation, au milieu des embarras et de tous ceux qui se jettent chez moi.

Si j'eusse eu l'honneur d'être connu de M. le Baillif, j'aurais eu celui de lui écrire pour lui faire part de cet événement afin qu'il en instruise Leurs Excellences, car je doute qu'on laisse sortir aucun Courier, c'est donc par un Expres que je viens vous en informer afin que vous veuliez bien prendre la peine d'informer Monsieur le Baillif en lui présentant mes hommages.

Nion le 5 may 1782.

Je n'ay pas eu l'honneur de vous écrire, pensant que vous étiez informé du détail journaillier des nouvelles de Genève, qui ne produisent rien de bien intéressant.

L'on travaille à quelques réparations aux fortifications du côté de la Porte de Suisse pour se mettre à l'abri d'un coup de main, on m'a assuré y avoir vu travailler des femmes a falbalas.

On forme des chasseurs qu'on dit devoir être au nombre de trois cents.

On a fait faire des propositions aux otages prisonniers de conciliation, mais ils n'ont voulu entendre à rien.

Il paraît de l'inquiétude chez les Représentants, sur la réponse ou pour mieux dire sur ce que fera la France, mais il paraît plus de fermeté qu'ils n'en ont témoigné jusque à présent.

Tous les bruits d'arrivée de troupes et de fuite des chefs Représentants ne me paraissent avoir rien de réel jusqu'à présent.

Nion le 11 may 1782.

Voici les propositions que les Représentants ont faites aux Négatifs, tant à ceux qui sont à Fernex¹ qu'à ceux qui sont en ville et aux otages, qui ont tous répondu également qu'ils ne vouloient entendre à aucune proposition ni pourparler, mais attendroient ce que feraient les Puissances garantes ; cela pourra vous donner une idée de la façon de penser des deux partis.

Hier, je vis un homme de Versoix qui me dit qu'on y attendait des troupes et que l'on préparoit les logements, mais qu'il n'y avoit personne d'arrivé, qu'on les attendait Dimanche ou Lundy.

L'on me communiqua hier une lettre qui dit qu'il en était arrivé à Carouge, commandées par le comte de la Marmora. Comme il est Colonel au Régiment de la Reine, il y a apparence que c'est son Régiment qui étoit à Chambéry, composé d'un

¹ Voltaire soutenait le parti des négatifs.

Bataillon et demi faisant sept à huit cents hommes. J'ay vu des lettres de Turin, du 4 courant qui ne parlent d'aucun mouvement de Trouppes de là les Monts.

Je suis bien fâché du dérangement que cela pourroit vous causer, mais bien enchanté au plaisir de vous voir, espérant que sans le secours des fouriers vous tenés votre logement pour marqué.

Nion le 24 may 1782.

Dans nos quartiers, il est toujours question d'émigration des Genevois qui a cependant diminué. L'on compte qu'il est au moins sorti six mille âmes de Genève. Beaucoup sont à Carouge et aux environs ; il y en a aussi dans le Pays de Gex et dans celui-ci.

Il règne, à ce que l'on apprend, une tranquilité apparente dans la ville ; la Justice y a son cours à l'ordinaire ; on a châtié par une amende honorable des gens qui avoient manqué de respect à leur Père, cela dernièrement.

L'on continue toujours de travailler aux fortifications et à dresser des batteries ; ces jours, ils ont essayé des canons.

Il a encore été question d'assemblées pour s'arranger ; les neutres et les Ministres s'y sont employés ; mais les Négatifs n'ont pas voulu s'y rendre, ou tout au moins en très petit nombre, disant qu'ils n'avoient point d'arrangement à faire pendant qu'ils étoient détenus et que les arrangements seroient bien faits par les puissances.

L'on prétend que les avis commencent à se diviser parmi les Représentants. Cependant, un grand nombre parle toujours d'une deffense désespérée. Il se peut que quand les troupes seront près ils changent d'avis.

Les compagnies de Grenadiers Piedmontaises doivent être près de leur destination ; il y en a qui ont passé la montagne du Cenis lundy dernier.

L'on assure que le comte de Viri a été rappelé en Cour d'où l'on infère qu'il pourroit être employé en place du Comte de la Marmora.

Il a passé ici un Mons^r de Ville Cour, ce qui a fait dire que c'étoit Mr de Jaucourt. On n'attend pas les troupes françaises avant le 14 ou 15 du prochain. Il m'a été assuré qu'il avait passé deux ou trois chars de tentes ; ce seroit un indice que les Français camperont, ce qui serait vraisemblable par le manque de paille et de foin dans le Pays de Gex.

Nion le 31 may 1782.

Hier, environ cinq heures, arriva Monsieur le Général¹ qui avoit couché à Lausanne et diné à Bursinel chez Mr de Sacconnay. Il étoit attendu au château où il n'a pas logé, crainte d'incommoder. Il vint arriver chez nous où il prit son logement à la place de Monsieur le Colonel d'Erlac que nous avions l'honneur de loger. Il fut ensuite souper chez Monsieur le Baillif.

Ce matin à six heures, il est monté à cheval pour aller reconnaître les frontières avec ces Messieurs ; ils sont partis par un très beau temps ; à présent, à midi, il pleut à verse.

Demain, arrivera un Bataillon avec la Compagnie de Dragons. Le Général, à son arrivée, a déclaré que les Genevois réfugiés dans nos quartiers pourront y rester tranquillement à condition qu'ils se conduisent bien, sans faire de fermentation, sans parler de leurs affaires ou donner des avis, à moins de quoy il les fera conduire aux frontières.

J'ay vu le matin un entrepreneur au service de France qui m'a dit qu'il étoit arrivé beaucoup de farine à Versoix et que le pain s'y vendoit trois sols la livre de seize onces, pour la troupe et trois onces et demie pour les habitants du Pays de Gex.

Quant à Genève, les Représentants ont proposé à leurs adversaires de tout rétablir s'ils peuvent leur procurer une assurance pour l'indépendance de la République, de même que pour la sûreté de leurs vies, à moins de quoy ils persistent à dire qu'ils préfèrent de s'ensevelir sous les ruines de la Patrie.

¹ Le général de Lentulus.

Nion le 18 juin 1782.

Quantité de nouvelles nous arrivent mais nous ne pouvons compter sur rien malgré la proximité où nous sommes. Par exemple, on nous a beaucoup parlé de ce point de communication entre la France et la Savoie, au dessous de Genève, que l'on disoit fini ; hier, l'on m'a assuré que l'on n'y a établi qu'un simple bacq...

La distribution de nos troupes est exactement comme vous m'avez fait l'honneur de me l'écrire : le premier Bataillon à Copet avec l'artillerie et les deux autres ici. Les Allemands sont logés en ville et les Romands à Rive ; tous se conduisent très sagement. Des particuliers de la ville m'ont dit qu'ils étaient bien contents des Romands qu'ils avoient au commencement, mais qu'ils préféroient les Allemands qu'ils ont actuellement ; ils les trouvent plus tranquilles. Tous exercent deux fois par jour et font des progrès étonnans. Il y a un grand zèle. L'attachement que tous ont pour le Général égale leur confiance pour lui. Il est vrai qu'il possède supérieurement le talent de les instruire et de se faire aimer. Je ne doute pas de la surprise qu'ils causeront aux Français qui ne doivent assurément pas s'attendre à les voir tels qu'ils sont déjà. Malgré l'embarras de l'augmentation de notre population, je suis persuadé que nous les regretterons. Je l'éprouve déjà pour le Général qui nous a quitté pour aller à Copet ; quoi qu'il ait gardé son logement, il revient rarement. On m'a dit que l'on préparoit une place pour camper dans les près du château, au delà de Copet. Les Français ont aussi leur camp tracé, à ce que l'on assure. Mr de Jaucourt doit avoir fait changer la place.

Nion ce 29 Juin 1782.

Le moment du dénouement des affaires de Genève approche ; il y a toute apparence que nos troupes partiront demain ou la nuit prochaine. La sommation de remettre la ville doit avoir été faite ce matin. On assure que les Français ont une batterie à Beaulieu, ce qui s'est fait sans tirer un coup de fusil. Tout

ce qui tient aux Négatifs assure qu'ils ne feront point de résistance ; bien des personnes sont d'un avis contraire, d'après tous les préparatifs que l'on a faits. L'on assure qu'ils ont coupé les ponts de la porte de Cornavin et deux sur le Rhône, que St-Gervais est déjà abandonné par les habitants, n'y restant plus que ceux destinés à défendre les Remparts. L'Eglise de St-Pierre est destinée pour les poudres, celle de la Fusterie pour l'hospital ; à la place de Bel Air, on travaille à des épaulements pour couvrir des batteries destinées à croiser sur le Rhône lorsque l'on aura abandonné St-Gervais.

Dieu veuille y mettre la main, sans quoy je crois à un dénouement tragique qui seroit bien triste par les circonstances...

P. S. — Nos troupes partent à cinq heures.

L'on vient de me dire que Mess^{rs} les Syndics de Genève ont demandé 24 heures pour répondre à la sommation.

Nion, 2 juillet 1782.

Quoique je ne puisse vous donner aucun détail de l'entrée des Trouppes à Genève, l'événement me paraît trop heureux et trop intéressant pour garder le silence.

L'on est d'accord à dire que Monsieur le Colonel Grüner est entré entre cinq et six heures du matin à la tête d'un détachement de trois cents hommes de nos Trouppes sans qu'il ait eu besoin de tirer un seul coup de fusil. Il paraît qu'il a été de concert avec un parti de Représentants qui lui ont fait ouvrir la porte de Rive.

Depuis deux heures après minuit, il y a eu un feu de mousquetterie dans la ville entre ceux qui voulaient se défendre et ceux qui étaient pour ouvrir les portes. Jusques à présent, nous ignorons absolument ce qu'il peut y avoir de morts ou de blessés.

Il est heureux que les Français ne soyent pas entrés les premiers, surtout de nuit, sans quoy il aurait facilement pu y

avoir quelque pillage, au lieu que je suis persuadé que tout se sera passé dans le plus grand ordre.

La compagnie de Dragons Rusillon a passé ici un peu avant neuf heures.

Nion, le 8 juillet 1782.

Vous apprendrez enfin par le retour de nos Messieurs à la capitale, le détail de la farce genevoise.

J'avoue de bonne foy que j'ay été leur dupe, *ce que j'ay de commun avec bien d'autres*. Jamais je n'aurais imaginé voir finir si honteusement tant de préparatifs si bien concertés et qui, au dire des gens du métier qui les ont vus, auraient, dans d'autres mains, obligé les Puissances à envoyer d'autres troupes et surtout une artillerie plus considérable. Cela était réservé à l'arrogant peuple qui se nommait *peuple Roy*. Tout bien compté, il vaut mieux que cela ait fini comme cela et que tant de braves gens retournent chez eux en bonne santé et bien fatigués.

J'attends avec impatience le développement des moyens que l'on employera pour les rendre sages. Si on réussit, j'avoue d'avance...

P.S. Votre lettre nous a beaucoup amusés ; on ne peut rien (dire) de mieux pour encadrer leurs poltronneries ; je ne saurais cependant m'empêcher de plaindre les honnêtes gens qui peuvent se trouver si mal accompagnés parmi eux.

Nion, le 23 Juillet 1782.

On a beau chansonnier et plaisanter les Genevois, les personnes qui viennent de chez eux m'assurent que le grand nombre n'a rien diminué de son ridicule orgueil. L'insolence semble plutôt augmenter. Ils détestent les Suisses. Les brochures recommencent...

* * *

Sans entrer dans le détail des événements, ajoutons cependant que le 2 juillet, les troupes suisses, sardes et françaises étaient entrées à Genève. On avait désarmé les citoyens, rétabli l'ancien gouvernement des Négatifs et organisé une garde pour les protéger¹.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

*Assemblée générale du samedi 25 mai 1940, à 15 heures,
à Lausanne, Palais de Rumine, Salle Tissot.*

M. Aloys Cherpillod préside. Une quarantaine de personnes sont présentes.

Le rapport présidentiel rappelle les 37 ans d'existence de la société, fondée en 1902, neuf ans après la *Revue historique vaudoise*. Celle-ci a 46 ans d'âge. On doit féliciter de sa vaillance son distingué directeur, M. Eugène Mottaz, qui y écrivait déjà l'année de sa fondation.

Nous avons eu en 1939 trois séances, toutes à Lausanne. La réunion d'été, qui devait avoir lieu à Bex le 2 septembre, a été empêchée par la guerre. La mort nous a enlevé onze membres; le nom de plusieurs vivra dans les annales historiques de notre pays.

¹ Sur les troubles de 1782, on trouvera les renseignements les plus complets dans le bel ouvrage de l'éminent historien de Genève, M. Ed. Chapuisat : *La prise d'armes de 1782 à Genève*.